

EN RHAMADAN

CARÊME DES ARABES (1)

Il est très vieux, il a tout près de la centaine ;
Son être est animé d'un fanatisme ardent,
Il jûne chaque jour depuis une semaine,
Fidèle à Mahomed, fidèle au rhamadan.
Les conseils de ses fils, gardiens de son grand âge,
Même l'exemption du sacré marabout,
Loin de le refroidir l'enflamment davantage !
Le culte du devoir il l'aura jusqu'au bout.
Il veut à tous les siens montrer au moins l'exemple....
On lui cite pourtant d'inoubliables morts,
Il résiste : en son cœur il a construit un temple
Où jamais n'est entré le souffle d'un remords.
Et le remords viendrait ! Non ?.... Quand Allah com-
Le Prophète l'a dit, l'homme doit obéir : [mande,
Dieu saura lui donner la force qu'il demande
Pour suivre le Coran et pour ne point faillir.

Dans la mosquée où l'ombre apporte le mystère
Sur les nattes d'alfa le vieillard étendu,
Longuement, en extase, a prié, solitaire ;
Puis, pensif, vers la plage, à pas lents, s'est rendu.
Et lassé du chemin, s'est assis sur la grève....
Sonore, autour de lui, vibre le bruit des eaux.
Dans l'attente du soir il se repose.... il rêve,
Le regard vers la mer aux multiples réseaux.
Frémissante à ses pieds, la vague monte et croule,
Le varech mêle à l'air son âpre exhalaison,
Un sable d'or mouillé miroite et toujours roule,
Des barques de pêcheurs glissent à l'horizon.
Le vieil Arabe rêve.... Il a l'âme brisée....
Il songe à la défaite ancienne, à ses amis....
Une larme descend sur sa face bronzée :
Ce sol qui l'a vu naître appartient aux Roumis !....
Il revoit sa vallée, il revoit la bataille
Où près de lui son père a trouvé le trépas ;
Qu'importe si les ans ont abaissé sa taille,
Sa haine est vigoureuse et ne faiblira pas !....
Un spectacle soudain chasse sa rêverie ;
De ses mille rayons de pourpre le soleil
Enveloppe la mer avec idolâtrie,
Dans un cadre idéal l'azur et le vermeil
S'unissent, mariage entre le ciel et l'onde,
Et, éteinte journalière et sublime baiser,
Feu d'artifice immense illuminant le monde,
Dont les jets éclatants semblent tout embraser.
Cependant l'astre au loin s'enfonce sous les vagues,
Le juste sur la grève a jeté son burnous....
Un trouble l'a saisi—fantômes, ombres, vagues
Passent devant ses yeux—Il se met à genoux
Et se sentant sans force il embrasse la terre....
Plus de doute ! la mort va le surprendre là....

Tandis que du canon (2) gronde la voix austère
Le vieil Arabe expire en murmurant : "Allah !"

André Morinier

LE CHEMIN DE LA VIE

Elle pleure, Maria. Elle vient de naître ; ses yeux voilés encore entrevoient le beau ciel perdu. Pauvre enfant, c'est la loi commune, tout le monde entre dans le même sentier. Pleure, Maria !

Elle pleure, Maria. L'eau régénératrice du baptême a coulé sur son front ; les anges voltigent autour de son berceau et lui tendent les bras ; leurs couronnes d'or brillent comme des diamants sous l'éclat du soleil. Pauvre enfant ! tu voudrais t'envoler comme eux, mais tu n'as pas d'ailes. Pleure, Maria !

Elle pleure, Maria. Sa mère a refusé de lui acheter le joli burnous blanc qui s'étale avec tant de fierté à la vitrine du grand magasin. Ses petites compagnes ont un burnous de ce genre ; elle est humiliée. Pauvre enfant ! la vanité est souvent abaissée, les desirs ne sont pas toujours satisfaits dans ce monde. Pleure, Maria !

Elle pleure, Maria. Les murs du couvent lui paraissent bien froids et bien tristes. Elle regrette la verte pelouse, le parfum des fleurs, le beau soleil. Pauvre enfant ! tu dois surtout penser aux baisers de ta mère, ces doux baisers qu'elle te donnait à ton réveil. Pleure, Maria !

(1) N. E. A l'occasion de la sainte quarantaine, on lira avec plaisir ces jolis vers sur le carême musulman. La pièce est extraite de *France-Algérie*, œuvre d'un jeune poète de talent, notre estimé correspondant, M. Léon de la Morinier.

(2) Durant le rhamadan, un coup de canon annonce chaque jour le lever et le coucher du soleil. C'est seulement quand celui-ci a disparu qu'il est permis à tout croyant de prendre un peu de nourriture.

Elle pleure, Maria. Adieu le couvent et les grands arbres qui longent le mur ; adieu les amies sincères, le vieux banc et les vieux livres. Elle pleure parce qu'elle n'ira plus s'agenouiller dans la petite chapelle, au pied de la statue de Marie qu'elle aime tant. Pauvre enfant ! tu as passé dans ces murs les plus belles années de ta vie, tu y as goûté les joies les plus douces et les plus pures, tu pars. Pleure, Maria !

Elle pleure, Maria. Elle aime d'un amour sincère ; est-elle aimée sincèrement ? Le doute la torture. Pauvre enfant ! si tu te penches un instant sur l'abîme, tu reculeras d'épouvante, car nulle femme n'a regardé sans vertige le gouffre du cœur de l'homme. Les précipices t'effraient, car si tu es un ange tu n'as pas d'ailes. Pleure, Maria !

Elle pleure, Maria. Elle le sait, elle aime trop. Extases du cœur, nuits sans sommeil, larmes secrètes ! Elle comprend que c'est dans cet amour si pur, si parfait, qu'est la souffrance. Pauvre enfant ! il est mal d'aimer avec idolâtrie une créature de Dieu ; cette adoration n'est due qu'à lui seul ; mettre toute son âme sur un seul être, oublier tout pour lui, Dieu le défend, il se venge un jour. Pleure, Maria !

Elle pleure, Maria. Revêtue de sa longue robe nuptiale, une couronne sur la tête, elle embrasse avec effusion sa mère tant aimée. Pauvre enfant ! tu vas à l'église jeune fille, tu redeviendras jeune femme. Cette transition t'effraie. Pleure, Maria !

Elle pleure, Maria. Elle est mère et son enfant est à l'agonie dans son berceau. Le père, misérable, a oublié ses devoirs et passe la nuit au cabaret. Pauvre mère ! Seule, au chevet de ton fils mourant, tu penses à ta jeunesse, aux beaux jours d'autrefois, et tu pleure, Maria !

Elle pleure, Maria. Ses cheveux ont blanchi, son front est couvert de rides, la vieillesse est venue. Le printemps et l'été ont disparu, l'automne touche à sa fin. Fleurs odoriférantes, forêts embaumées, épais feuillages, vertes pelouses, moissons dorées, tout cela n'est qu'un rêve. Le vent souffle dans la montagne et chasse les feuilles des arbres, la bise devient froide, c'est l'hiver aujourd'hui, ce sera la mort demain. Pleure, Maria !

Elle ne pleure plus, Maria. Elle va mourir. Elle a goûté toutes les joies et a trempé les lèvres à la coupe de toutes les amertumes ; elle a chanté au lever du soleil en cueillant des fleurs, elle a gémi lorsque la tempête a soufflé ! La vie est finie, c'est peu de chose. Pauvre femme ! Tes amis et tes parents vont recueillir ton dernier souffle ; le prêtre t'a bénie, tu pars, ne pleure pas.

Pleure-t-elle encore Maria ? Elle est morte. Pardon, mon Dieu, vous seul connaissez les secrets de la tombe, vous seul êtes le maître des destinées. En ces jours de deuil et de tristesse, je pense au calvaire, au Dieu qui a souffert et qui est mort sur la croix. Ceux qui dans leur vie ont aimé, pleuré, souffert, pleureront-ils là bas ?

Pleure-t-elle encore, Maria ? C'est le secret de Dieu.

MATHIAS FILION.

MARTYRE DES SAINTS GERVAIS ET PROTAIS

En ces jours anniversaires de la souffrance divine, en ce saint temps de la passion, avec perspective de triomphe et de résurrection glorieuse, voilà une belle gravure que le MONDE ILLUSTRÉ aura publié bien à point.

Avec quelle richesse d'expression, avec quelle beauté de sentiment il nous les a représentés, le peintre au talent délicat, ces deux frères héroïques qui marchent à la mort, acceptant leur croix, comme le Sauveur, et pour l'amour de sa doctrine. Encore dans la fleur de leur jeunesse, ils ont fait généreusement le sacrifice d'une vie qui leur apparaissait pourtant riche des plus brillantes promesses, à eux si beaux, si nobles et si bons. Et forts de leur croyance, forts jusqu'à la mort, ils s'en vont, le cœur joyeux, verser tout le sang pur qui coule dans leurs veines pour attester leur foi au Divin Crucifié du Golgotha ! La religion vraie engendre seule de pareils dévouements !

Aussi voyez quel air de sérénité dans ces figures

angéliques de la terre, quel hymne d'espérance chante dans ces regards déjà tournés vers la patrie du ciel à laquelle ils marchent à grands pas par les rudes sentiers du martyre. Audevant de leurs âmes saintes l'ange de la récompense descend à tire d'aile des célestes parvis : il apporte pour eux la palme des vainqueurs avec la couronne des élus !

Non moins fidèle est l'expression de bestialité féroce qui se lit sur la figure des bourreaux, vils instruments d'un maître orgueilleux et jaloux.

Il est digne, sans contredit, de l'immortalité humaine, l'artiste dont le pinceau a su retracer avec autant de bonheur un si vivant tableau ! J. S.-E.

NOTES HISTORIQUES

CORDON BLEU.—A propos de cette expression, si généralement employée, on donne l'origine suivante : Les chevaliers de l'ancien ordre français du Saint-Esprit portait une décoration suspendue à un cordon bleu ; pour cette raison, on les appelait vulgairement cordon bleu. Le Commandeur de Souvé, le comte d'Olonne et quelques autres chevaliers du Saint-Esprit, avaient l'habitude de se réunir pour manger en une sorte de club ; bientôt leur réputation comme gourmets fut connue de tous et tomba dans le public pour désigner un mangeur de bons comestibles. Bientôt on l'employa pour désigner un cuisinier ; c'est sous cette acceptation qu'elle s'est continuée.

LES BIENS DES JÉSUITES au Canada furent confisqués par le gouvernement anglais en 1800, sous le règne du roi Georges III et pendant l'administration du lieutenant-gouverneur sir Robert Shore Milnes. Le bref adressé au shérif de Québec, à cet effet, porte la date du 8 mars 1800, et a été enregistré le même jour sous le No 446. Le shérif, M. James Sheppard, a fait rapport de l'exécution de ce bref le 16 avril 1800. Voici un extrait du bref : "Vu que tous et chacun des biens et propriétés, meubles et immeubles, situés en Canada, qui dernièrement appartenaient au ci-devant ordre des Jésuites, nous sont dévolus depuis l'année de Notre-Seigneur mil sept cent soixante (1760) et nous appartiennent maintenant par la loi, sous et en vertu de la conquête du Canada, sous la dite année de Notre-Seigneur mil sept cent soixante (1760), et sous et en vertu de la cession d'icelui faite par Sa Majesté très chrétienne, dans le traité définitif de paix conclu entre nous, Sa Majesté très chrétienne et Sa Majesté très catholique, à Paris, le dixième jour de février qui était dans l'année de Notre-Seigneur 1763. Et vu que par notre faveur particulière il nous a plu gracieusement de laisser les membres survivants du dit ordre des Jésuites, qui vivaient et régnaient en Canada, dans le temps de la dite conquête et cession d'icelle, occuper certaines parties des dits biens et propriétés, meubles et immeubles, et recevoir et jouir des rentes, revenus et profits de telles parties d'iceux, à et pour leur usage, bénéfice et avantage respectifs, durant le temps de leur vie naturelle. Et vu que tous et chacun des membres survivants du ci-devant ordre des Jésuites, sont décédés ; et vu que le décès des dits frères membres survivants du dit ci-devant ordre des Jésuites, d'après certaines considérations spéciales sur le sujet, il nous a plu par notre autre faveur de permettre au révérend Jean-Joseph Cazot, prêtre, d'occuper diverses parties des dits biens et propriétés, qui étaient ainsi comme susdits occupés par les dits membres survivants du dit ci-devant ordre des Jésuites, et de recevoir et jouir des rentes, revenus et profits d'iceux, à et pour son usage, bénéfice et avantage, durant notre plaisir royal, ce que pour diverses causes et considérations, nous avons jugé à propos de déterminer comme nous le déterminons par les présentes ; et vu qu'en considération des prémisses, nous avons résolu de prendre en notre possession réelle et actuelle, les parties des dits biens et propriétés du dit feu ordre des Jésuites, lesquels sous et en vertu de notre dite possession royale, ont été dernièrement occupés par les dits derniers membres survivants du dit ci-devant ordre des Jésuites et du dit Jean-Joseph Cazot. A ces causes, etc."